

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°73-2022-080

PUBLIÉ LE 4 MAI 2022

### **Sommaire**

# 73\_DSDEN\_Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Savoie / DSDEN Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Savoie

73-2022-04-25-00005 - 2022-08 - Arrêté DSDEN modification composition	
CAPD (2 pages)	Page 3
73-2022-04-25-00006 - 2022-09 - Arrêté DSDEN modification composition	
CDAS (3 pages)	Page 6
73-2022-04-27-00004 - 2022-10 - Arrêté modification composition CTSD (2	
pages)	Page 10

### 73\_DSDEN\_Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Savoie

73-2022-04-25-00005

2022-08 - Arrêté DSDEN modification composition CAPD



Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Savoie

Arrêté N°2022-08 du 25 avril 2022 modificatif relatif à la composition de la commission administrative paritaire départementale des instituteurs et professeurs des écoles.

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, dans leur rédaction issue de la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique, plus spécialement article 9 ;

Division du 1ºr Degré Bureau 301 Affaire suivie par : Anne-Marie ROBIN Téléphone : 04.79.69.16.36 Mél : ia73-div1-personnel@ac-grenoble.fr

Adresse postale Direction des services départementaux de l'éducation nationale 131, Avenue de Lyon 73018 CHAMBERY Cedex **VU** le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires dans sa version issue du décret n°2011-183 en date du 15 février 2011 ;

**VU** le décret n° 90-770 du 31 aout 1990 modifié relatif aux commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles ;

**VU** l'arrêté du 25 juillet 2014 relatif à la réduction de la durée des mandats des membres de certaines instances représentatives du personnel du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche;

**VU** l'arrêté du 17 juillet 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique d'Etat ;

**VU** l'arrêté académique n°008-2018 du 04 octobre 2018 portant délégation de signature aux inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale à l'effet de représenter la rectrice dans l'accomplissement de diverses opérations électorales pour la désignation des commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles.

**VU** le procès-verbal de dépouillement du scrutin et de répartition des sièges à la commission administrative paritaire départementale de la Savoie pour le corps des professeurs des écoles et instituteurs de l'académie de Grenoble, en date du 7 décembre 2018.

**VU** le décret du 09 août 2021 portant nomination de M. François COUX en qualité de directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie :

**VU** l'arrêté SJC n°2022-11 portant délégation de signature de la rectrice, Madame Hélène INSEL, à Monsieur François COUX, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie

#### **ARTICLE UNIQUE**

Sont nommés membres de la Commission Administrative Paritaire Départementale de la Savoie à compter du 01er octobre 2021.

#### 1/REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

#### 1.1. TITULAIRES

M. François COUX
Mme Anne ACLOQUE
Mme Odile GRUMEL
Mme Nadège LUCAS
M. Éric LANOE
M. Olivier THENAIL
Mme Anne Marie ROBIN

Directeur Académique – Président Secrétaire Générale

Inspectrice de l'éducation Nationale Adjoint Inspectrice de l'éducation nationale Aix Les Bains Inspecteur de l'éducation nationale Chambéry 4

Inspecteur de l'éducation nationale Saint Jean de Maurienne

Cheffe de division du 1er Degré



M. Laurent RONCHAIL M. Stéphane MOLLIER Mme Nelly BARROSO M. David DEBEAUX Mme Adeline PESIC M. Jean Marc BALLAZ M. Philippe LEGENDRE

1.2. SUPPLEANTS

Inspecteur de l'éducation nationale Combe de Savoie Inspecteur de l'éducation nationale Albertville Inspectrice de l'éducation nationale Chambéry 1 Inspecteur de l'éducation nationale Moutiers Conseillère pédagogique ATICE IEN Chambéry 3

Conseiller pédagogique départemental

Inspecteur de l'éducation nationale Chambéry 2 ASH

#### 2/REPRESENTANTS DES PERSONNELS

#### 2.1. TITULAIRES

#### CLASSE EXCEPTIONNELLE ET HORS CLASSE

Mme Jocelyne ROLLET Mme Valérie KIENING

SNUIPP FSU SE UNSA

#### **CLASSE NORMALE**

Mme Sarah HAMOUDI- WILKOWSKI SNUIPP-FSU

M. Jacky BALLINI

SNUIPP-FSU

M. Ludovic BERENGER

SE UNSA

Mme Anne Sophie DELAPIERRE

SE UNSA

M. Pascal GAUTHIER

SE UNSA

#### 2.2. SUPPLEANTS

#### CLASSE EXCEPTIONNELLE ET HORS CLASSE

Mme Sylvie DUCORON M. Thierry GANDET

SNUIPP-FSU

SE UNSA

#### CLASSE NORMALE

Mme Corinne CHAUMAZ Mme Sabine PERNET

SNUIPP FSU SNUIPP FSU

Mme Christine BROSSELIN Mme Amandine PARENTE

SE UNSA SE UNSA

Mme Aurélie MERMOZ

SE UNSA

Article 2 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté DSDEN du 30 avril 2021.

Article 3: Mme la Secrétaire générale de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

> Fait à Chambéry, le 25 avril 2022 Pour la rectrice et par délégation, Le Directeur Académique.

François COUX

### 73\_DSDEN\_Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Savoie

73-2022-04-25-00006

2022-09 - Arrêté DSDEN modification composition CDAS



### ARRETE N°2022-09 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF A LA COMPOSITION DE LA COMISSION DEPARTEMENTALE D'ACTION SOCIALE

L'Inspecteur d'académie-Directeur académique des services de l'Education nationale de la Savoie.

- VU la loi n°83-634 du 13-7-1983 modifié portant droit et obligations des fonctionnaires, notamment articles 8 bis et 9, ensemble loi n°84-16 du 24 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;
- VU le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat;
- VU la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique de l'état;
- > VU le décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;
- VU l'arrêté ministériel du 19 mars 2013 relatif au rôle et à la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale;
- VU l'arrêté SG n°2019-06 relatif à la composition des comités techniques spéciaux départementaux de l'académie de Grenoble en date du 21 décembre 2018.
- VU le procès-verbal des élections au Comité technique spécial du département de la Savoie en date du 6 décembre 2018,
- VU la demande proposée par l'UNSA Education en date du 28 août 2019,
- VU la demande proposée par la MGEN en date du 8 septembre 2020,
- > VU la demande proposée par l'UNSA Education en date du 8 octobre 2020,
- > VU la demande proposée par l'UNSA Education en date du 23 août 2021,

#### **ARRÊTÉ**

#### Article 1

La Commission départementale de l'action sociale (CDAS) du département de la Savoie est ainsi composée :

#### A - REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

#### Membres titulaires

- Monsieur COUX François, Président Inspecteur d'académie - Directeur Académique des services de l'Education nationale de la Savoie
- Madame ACLOQUE Anne Secrétaire générale de la Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Savoie

- Madame CAYEUX Sophie Principale du collège Jean Mermoz de Barby

#### Membres suppléants

- Monsieur Philippe LEGENDRE Inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'adaptation scolaire et handicap
- Madame ROBIN Anne-Marie
   Attachée d'administration de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur de la Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Savoie
   Chef de la division du 1<sup>er</sup> degré public et privé

#### B - REPRESENTANTS DES PERSONNELS (5 sièges) :

#### \* Sur proposition de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU 73) - (2 sièges) :

- a) Membres titulaires
  - Madame PAULIN Maud,
  - Madame TURPAUD Stéphanie,
- b) Membres suppléants
  - Madame HAMOUDI-WILKOWSKY Sarah,
  - Monsieur BASTRENTAZ Luc,

#### \* Sur proposition de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA - Education Savoie) (3 sièges)

- a) Membres titulaires
  - Madame RICHARD Virginie,
  - Monsieur BLANCHARD Steve,
  - Madame LIEVOUX Christiane,
  - -b) Membres suppléants
  - Monsieur MODESTO Walter,
  - Monsieur Jean-Claude BASSANI,
  - Madame PARENTE Amandine,

#### C - REPRESENTANTS DE LA MGEN (5 sièges) :

- a) Membres titulaires
  - Monsieur GILLETTE Marc
  - Madame PONCE Annie
  - Madame MILLERET Elisabeth
  - Madame FERRIER-TARIN Stéphanie
  - Monsieur REYNIER Daniel
- b) Membres suppléants
  - Madame BURGHGRAEVE Brigitte
  - Monsieur CELLE Franck
  - Madame GUAZZONI Dominique
  - Madame MARGUERON Jocelyne
  - Monsieur POUCHAIN Philippe

#### Article 2

Le président est assisté en tant que de besoin par le ou les représentants de l'administration exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et intéressés par les questions relatives à l'action sociale.

#### Article 3

Au prochain renouvellement du comité technique spécial départemental, il sera mis fin au mandat des membres de la commission départementale d'action sociale.

#### Article 4

La Secrétaire générale des services départementaux de l'Education nationale de la Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Chambéry, le 25 avril 2022

Pour la rectrice et par délégation, Le directeur académique des services de l'éducation nationale

François COUX

### 73\_DSDEN\_Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Savoie

73-2022-04-27-00004

2022-10 - Arrêté modification composition CTSD



## Arrêté N°2022-10 du 27 avril 2022 relatif à la composition nominative du comité technique spécial départemental de la Savoie

L'Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment les articles 8 bis et 9, ensemble loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat modifié et notamment son article 31 ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale modifié, en ses articles 6 et 7 ;

Vu le décret du 09 août 2021 portant nomination de M. François COUX en qualité de directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie ;

Vu l'arrêté SJC n°2022-11 portant délégation de signature de la rectrice, Madame Hélène INSEL, à Monsieur François COUX, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie ;

Vu la proposition de l'organisation syndicale SGEN-CFDT en date du 9 septembre 2021,

Vu la proposition de l'organisation syndicale UNSA en date du 10 septembre 2021,

Vu la proposition du FNEC FP FO en date du 09 septembre 2021,

Vu la proposition de la FSU en date du 21 décembre 2018,

#### **Arrêté**

Article 1 : La composition du comité technique spécial départemental de la Savoie est fixée comme suit :

L'Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie, président

La Secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Savoie

#### Représentants des personnels (10 sièges)

#### FSU (4 sièges)

#### **Titulaires**

Madame Sarah HAMOUDI-WILKOWSKY
Madame Corinne CHAUMAZ
Madame Nathalie PAYET
Monsieur Benoit BOURGEOIS

#### Suppléants

Monsieur Luc BASTRENTAZ Monsieur Yohan AUDEBERT Monsieur Thomas GAUTHIER Monsieur Xavier ANDRIEUX



2/2

#### **UNSA Education (4 sièges)**

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Madame Valérie KIENING	Monsieur Ludovic BERENGER
Monsieur François LAPPE	Monsieur Pascal GAUTHIER
Monsieur Walter MODESTO	Madame Anne-Sophie DELAPIERRE
Monsieur Éric BADIN	Madame Amandine PARENTE

### Sgen-Cfdt (1 siège)

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléante</u>
Monsieur Gilles PETIT	Madame Geneviève PELOSSE

#### FNEC-FP-FO (1 siège)

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Monsieur Pascal RODRIGUES	Monsieur Pierre GARINO

**Article 2:** Le mandat des représentants des personnels d'une durée de quatre ans débute le 1er janvier 2019.

Article 3 : Le précédent arrêté du 23 novembre 2021 est abrogé.

**Article 4 :** La secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de La Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de la Savoie.

Chambéry, le 27 avril 2022

Pour la rectrice et par délégation, Le Directeur Académique

François COUX